

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 11 mars 2025

Afférents au CM : 11 Présents : 8 Votants : 10

SÉANCE DU 21 MARS 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 21 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Delphine JACQUET

POUVOIR : Hubert COUDOUR représenté par Cédric SOUCHON, Ophélie BERNARD représentée par Aurélie THOMAS

ABSENT : Clément VERNIN

SECRÉTAIRE : Cédric SOUCHON

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA CAMIONNETTE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir mettre à disposition de la commune d'Ailleux le véhicule sans permis de marque CASALINI, modèle SULKY et rappelle qu'une convention courait pour le véhicule précédent, avec la commune d'Ailleux comme propriétaire.

Madame le Maire informe les élus qu'une convention de mise à disposition sera signée entre les deux parties et qu'il convient de définir les modalités financières de celle-ci.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte de mettre à disposition de la commune d'Ailleux le véhicule sans permis de marque CASALINI, modèle SULKY,

- définit les modalités financières telles que suit :

- le coût d'utilisation journalier est fixé à 8.50 €, prenant en compte les frais d'assurance, de gasoil et d'entretien courant,
- les réparations, telles qu'elles soient, seront divisées pour moitié.

- demande à Madame le Maire d'établir, signer cette convention et de l'annexer à la présente délibération.

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025

Date de réception de l'AR: 25/03/2025

042-214200354-DE_006_2025-DE

A G E D I

Nombre de voix pour : 9
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 1

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 21 mars 2025

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Cédric SOUCHON

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025
Date de réception de l'AR: 25/03/2025
042-214200354-DE_006_2025-DE
A G E D I